

**Aux Collèges des bourgmestres et échevins
Aux présidents et directeurs généraux des CPAS
Aux responsables des intercommunales
Aux responsables des hôpitaux publics**

Votre correspondante :
Charlotte LEQUEUT
epap@province.namur.be
Tel : 081/77.68.12

Copie pour information à :

- Monsieur le gouverneur
- Monsieur le directeur général
- Mesdames et Messieurs les députés provinciaux

Nos réf : FL/FP/CL/Formations RGB ouvriers 2022.
Objet : Organisation de formations RGB ouvriers 2022.

Mesdames, Messieurs,

L'Ecole Provinciale d'Administration et de Pédagogie (EPAP) organise, en partenariat avec l'enseignement de promotion sociale, différentes formations en Révision Générale des Barèmes (RGB) à l'attention du personnel ouvrier des pouvoirs locaux.

Les formations proposées visent les évolutions suivantes : E1 vers E2 et E2 vers E3 à destination des ouvrier.e.s manœuvres, E1 vers E2 et E2 vers E3 à destination des technicien.ne.s de surface, E1 vers E2 et E2 vers E3 à destination du personnel de cuisine, D1 vers D2, D2 vers D3 et D3 vers D4 module 1 et 2 à destination des ouvrier.e.s qualifié.e.s.

FORMATIONS	NOMBRE DE PERIODES	DATE(S)	HORAIRE	LIEU
E1 - E2 Ouvrier.e.s manœuvre	20 périodes	Les 23, 30 mai, 13, 20, 27 juin 2022.	De 13h00 à 16h20	EICV Namur
E2 - E3 Ouvrier.e.s manœuvre	20 périodes	<i>(dates à déterminer)</i>	<i>(à déterminer)</i>	EIC Auvélais
E1 - E2 Technicien.ne.s de surface	20 périodes	Les 21, 28 avril, 05, 12 et 19 mai 2022.	De 13h00 à 16h20	IEPSCF Dinant
E2-E3 Technicien.ne.s de surface	20 périodes	Groupe 1: les 13, 20 mai, 03, 10 et 17 juin 2022.	De 08h30 à 12h00	EIC Andenne
		Groupe 2 : <i>(dates à déterminer)</i>	<i>(à déterminer)</i>	IEPSCF Dinant
		Groupe 3 : 28 septembre, 05, 12, 19 octobre, 09 novembre 2022.	De 13h00 à 16h20	IPFS Namur

E1 - E2 Cuisine	20 périodes	Les 19, 26 avril, 03, 10 mai 2022.	De 08h30 à 12h50	CEFOR Namur
E2-E3 Cuisine	20 périodes	Les 29 septembre, 06, 13 et 20 octobre 2022	De 08h30 à 12h50	CEFOR Namur
D1 - D2 Ouvrier.e.s qualifiés	40 périodes	Groupe 1: les 27 avril, 04, 11, 18, 25 mai, 01, 08, 15, 22, 29 juin 2022.	De 13h00 à 16h20	IEPSCF Dinant
		Groupe 2: les 06, 13, 20, 27 octobre, 10, 17, 24 novembre, 01, 08, 15 décembre 2022.	De 09h00 à 12h20	IEPSCF Namur Cadets
D2-D3 Ouvrier.e.s qualifiés	40 périodes	Groupe 1: les 07, 14, 21, 28 octobre, 18, 25 novembre, 02, 09, 16, 23 décembre 2022.	De 09h00 à 12h20	IEPSCF Namur Cadets
		Groupe 2: les 07, 14, 21, 28 octobre, 18, 25 novembre, 02, 09, 16, 23 décembre 2022.	De 13h00 à 16h20	IEPSCF Namur Cadets
D3-D4 Ouvrier.e.s qualifiés (Groupe 1)	70 périodes	<i>Module 1 : (dates à déterminer) sous réserve d'un nombre minimum de participants.</i>	<i>(à déterminer)</i>	EIC Auvelais
		<i>Module 2 : (dates à déterminer) sous réserve d'un nombre minimum de participants.</i>	<i>(à déterminer)</i>	EIC Auvelais
D3-D4 Ouvrier.e.s qualifiés (Groupe 2)	70 périodes	Module 1 (40 périodes) : Les 13, 20, 27 octobre, 10, 17, 24 novembre, 01, 08, 15, 22 décembre 2022.	De 13h00 à 16h20	EICV Namur
		Module 2 (30 périodes) : Les 12, 19, 26 janvier, 02, 09, 16 février, 02 mars 2023.	De 13h00 à 16h20	EICV Namur
D7-D8 Sécurité	25 périodes	<i>(dates à déterminer) sous réserve d'un nombre minimum de participants</i>	<i>(à déterminer)</i>	EIC Auvelais
		<i>(dates à déterminer) sous réserve d'un nombre minimum de participants</i>	<i>(à déterminer)</i>	EIC Auvelais
Soudure	80 périodes	<i>(dates à déterminer) sous réserve d'un nombre minimum de participants</i>	<i>(à déterminer)</i>	EIC Auvelais
Carrelage	40 périodes	<i>(dates à déterminer) sous réserve d'un nombre minimum de participants</i>	<i>(à déterminer)</i>	EIC Auvelais

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription. Les éléments essentiels des formations sont consultables via ce lien : www.epapnamur.be.

Les premiers inscrits seront les premiers servis (cachet de la poste ou date du mail faisant foi). Lorsque les groupes sont complets, les personnes sont inscrites en liste d'attente. Elles seront contactées prioritairement si une nouvelle formation est proposée.

Dès leur inscription, les agents recevront une confirmation par mail de celle-ci et seront convoqués une dizaine de jours avant le début de la formation.

Nous tenons à attirer votre attention sur le nombre de places limité. Une pré-inscription par téléphone est acceptée pour réserver une place. Néanmoins, il sera important de confirmer en renvoyant le bulletin d'inscription annexé dûment complété. Inscription possible jusqu'à un mois avant la formation par courriel à l'adresse suivante : epap@province.namur.be

Par ailleurs, si un minimum de 10 personnes n'est pas atteint (sauf exception), la formation sera reportée ou annulée. Dans ce cas, vous serez prévenus dans les plus brefs délais.

Toute absence devra être justifiée, sachant que le premier jour ne peut être, en aucun cas, un jour d'absence. Il ne sera toléré, que 10% d'absences justifiées au total.

Les formations RGB du niveau E étant exemptées du droit d'inscription, la participation financière des formations à destination des niveaux D se répartit comme suit :

- soit elle s'élève à 2.48 € par heure de formation et par agent à charge du pouvoir local et de 0.50 € par heure de formation à charge des agents des pouvoirs locaux.
- soit elle s'élève à 2.98 € par heure de formation et par agent à charge du pouvoir local si celui-ci prend la totalité de la formation en charge.

Une facturation est envoyée après l'organisation de chaque formation. Pour toute formation entamée, la participation totale est due.

Les formations se dérouleront en tenant compte des mesures sanitaires liées au COVID 19 au moment de leur organisation. Vous retrouverez plus d'information sur notre site internet dans l'onglet actualités.

Nous vous invitons à porter le contenu de la présente à la connaissance des membres de votre personnel, y compris ceux qui sont momentanément éloignés du service.

Pour toute question ou information complémentaire, l'équipe de l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie se tient à votre disposition.

Nous vous remercions et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

François LEMAIRE
Directeur

